



Sécheresse 2018 : Montmorency reconnue en état de catastrophe naturelle

La Préfecture du Val d'Oise vient de reconnaître l'état de catastrophe naturelle pour 21 communes, dont Montmorency

après les mouvements de terrain imputables à la sécheresse de l'année 2018.

Les victimes de dégâts ont **jusqu'au 19 août** pour déclarer leur sinistre à leur assurance.